

reproche à leur triomphe, une menace à leur conquête. Le son lointain de la cloche de Saint-Just dominait le bruit de la ville inquiète et venait jusqu'au milieu des délibérations de la commune apprendre aux vainqueurs que leurs fiers suzerains étaient encore près d'eux et qu'en ce moment même ils allaient célébrer l'office religieux pour invoquer contre les rebelles l'appui du Seigneur de tous. La commune voulut supprimer ce dangereux voisinage, en arrachant au Chapitre son dernier asile, mais les murailles de Saint-Just étaient hautes, et sur la brèche, les chanoines, prêtres-chevaliers, combattaient au milieu de leurs soldats. Les efforts des bourgeois se brisèrent toujours contre ce cloître aux longs remparts flanqués de tours. D'ailleurs les comtes avaient à leurs services d'autres armes que les épées et les lances; quand ils se sentirent réduits à la dernière extrémité, ils appelèrent à leur aide le clergé de la province qui se réunit à Belleville sous la présidence de Gérard, évêque d'Autun, administrateur intérimaire du diocèse, et excommunia les habitants de Lyon.

Cette dure sentence effraya les bourgeois; en devenant libres, ils voulaient rester chrétiens; ils ne cédèrent aucune de leurs conquêtes, mais ils déposèrent un instant les armes et remirent leur cause à l'arbitrage de la Couronne et du Saint-Siège.

Malheureusement on était en l'année 1269, où saint Louis, absorbé par les préparatifs de la huitième croisade, avait peu de temps à donner aux affaires intérieures de son royaume. Il examina cependant, d'accord avec le légat du pape, les plaintes de la commune et du Chapitre de Lyon, imposa une trêve aux combattants, et supprima l'abus qui avait le plus irrité les bourgeois en substituant la justice royale à celle de la seigneurie.

Le roi partit pour l'Afrique et mourut devant Tuuis; la